



**RÉPUBLIQUE D'ALBANIE
UNIVERSITÉ DE TIRANA
FACULTÉ DES LANGUES ÉTRANGÈRES
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS**



**DESCRIPTIF DU COURS
Français parlé / Expression orale**

Module, crédits : 1 crd 4

Année, Semestre: I semestre

Catégorie du cours: obligatoire

Cycle d'étude : Licence

Code de l'éthique : Code de l'éthique de l' Université de Tirana (articles 4, 6, 7, 9)

CONTENU DU COURS ET RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE :

Les cours du Français parlé s'adressent à des apprenants qui ont l'intention d'atteindre le niveau A 1-A 2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Ces cours offrent à l'étudiant les outils nécessaires pour s'exprimer dans un français clair, nuancé et précis, pour améliorer la compétence discursive des apprenants, rendre le cours un lieu d'échange d'opinions sur les thèmes traités, ainsi qu'une source de plaisir, celui d'apprendre le français, de découvrir des mots et expressions nouveaux. Le vocabulaire thématique élargit le bagage lexical des étudiants, met l'accent sur la pratique d'une langue vivante, sur la réalité (sujets de la vie quotidienne) et sur les codes culturels des français.

- Chaque sujet comporte une rubrique portant sur le lexique et la syntaxe.
- Des images et dessins servent de support à des activités variées.
- Des audios servent de point de départ à certaines activités de production orale. Elles mettent en scène des outils que l'apprenant devra les maîtriser et réutiliser par la suite.